

PROJET ASSOCIATIF 2024-2029

Association 3 Regards Léo Lagrange - Beaugerard, à Rennes

L'ASSOCIATION 3 REGARDS LÉO LAGRANGE, UNE HISTOIRE ATYPIQUE

1921 Création d'une ferme expérimentale de 35 hectares par « l'École Nationale Supérieure d'Agronomie »

1969 - 1970 Les activités d'expérimentation de l'INRA sont transférées à Le Rheu

1971 "Il faut sauver la ferme de la Harpe": « Des militantes et militants, habitants et habitantes qui surent avec détermination se mobiliser dans les années 1970 pour sauver ces bâtiments et y proposer un projet d'éducation populaire »

1972 « Pour l'avenir, nous pensons qu'il est convenable et souhaitable d'intégrer la Ferme de la Harpe à un tout culturel ou socio-culturel et nous prendrions toutes les mesures nécessaires pour qu'il en soit ainsi »

1977 Décision de la municipalité rennaise dirigée par Edmond Hervé de confier la gestion de la Ferme de la Harpe à une association affiliée à la Fédération Léo Lagrange

1978 « Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Centre Léo Lagrange - La Ferme de La Harpe, objet : favoriser et développer la pratique des activités socio-éducatives, culturelles et sportives »

2008 Gestion de la Maison du Parc, d'abord un espace pour accueillir les associations, des activités culturelles comme des cours de danse et un espace pour la jeunesse, c'est ensuite devenu l'espace dédié à l'enfance et à la petite enfance

2009 Création de "l'Art et la Main": « Vous faites des choses vous ne les montrez jamais! Faire connaître concrètement les activités de la Ferme de la Harpe, et s'ouvrir vers d'autres associations, sans être concurrents, pour créer des liens »

2011-2014 Démarche participative et consultation des habitantes et des habitants; échange avec les partenaires pour la future Maison de quartier

2014 Inauguration de la maison de quartier Le Cadran. Ce nouveau lieu s'ajoutant à ceux de la Ferme de la Harpe et de la Maison du Parc, « 3 Regards - Léo Lagrange » est créé

2021-2022 Participation aux Chartes Territoriales, renouvellement de l'agrément Espace de Vie Sociale

2023 Début de la refonte du projet associatif

2023 25 Novembre: Vote du projet association 2024-2029 par l'assemblée générale

1989 Le cap des 1000 adhérents est franchi. Lancement du "Club Jazz" du jeudi soir: « Avec du public, jouer, gagner en assurance, c'est l'aboutissement des cours de technique d'improvisation de jazz »

1986-1987 Premier big band

1981 Premiers ateliers techniques

1980-1981 1^{ère} Assemblée Générale de la ferme de la Harpe - 280 adhérent·es. « Le centre Léo Lagrange - Ferme de la Harpe bénéficie d'une situation exceptionnelle: pas de problèmes de voisinage! Nous avons donc pu faire toute leur place à des activités "bruyantes" telles que la mécanique ou la musique. »

Des ateliers musique à côté d'ateliers techniques: cela favorise la mixité des publics et facilite l'ouverture, la découverte, l'envie d'essayer. L'esprit de l'association c'est "Un autre aspect de la... culture". « Une sorte de compagnonnage, chacun apportant sa propre connaissance, il y avait une autoformation entre les participants, l'animateur était là comme appui, recours. L'intérêt coopératif et participatif était le sens donné des ateliers. »

Nathalie Appéré, Maire de Rennes

Henri Fréville, Maire de Rennes

Pierre Gallais, Premier directeur

Alain Piederrière, animateur et inventeur du festival

Modeste Ratsimandresy, animateur musique



1 Source : Villejean 30 ans d'Histoire - Association des Résidents Villejeannais 2001.

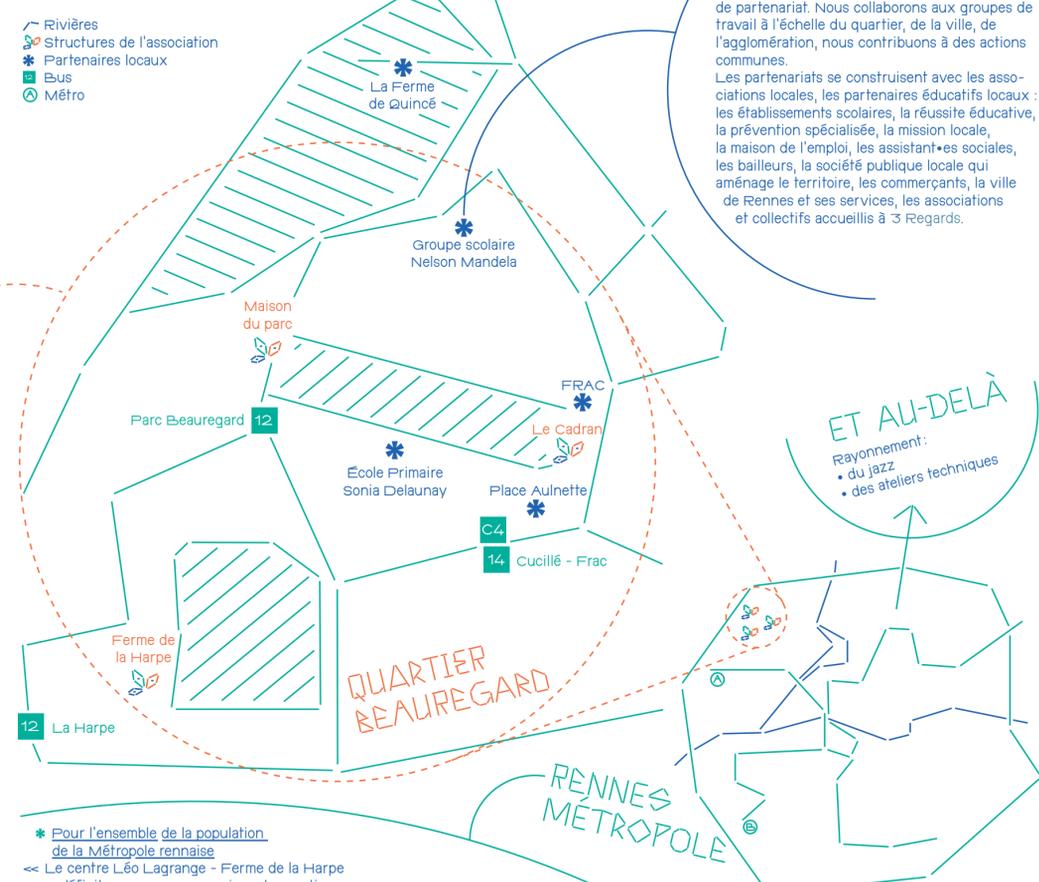
TERRITOIRE D'INTERVENTION

Le quartier de Beaugerard est récent, encore en cours d'aménagement. Sa démographie croît chaque année, son développement tend à distinguer Villejean et Beaugerard. Les habitant·es sont donc récemment arrivés sur le quartier 2.

Par convention. Pour la ville de Rennes et pour la Caisse d'Allocations Familiales le territoire d'intervention est principalement le quartier Villejean Beaugerard. Les conventions qui nous relient s'appuient sur ce territoire. Les projets d'accompagnement à la scolarité, la prestation de service ordinaire, la prestation de service jeunes, le projet d'espace de vie sociale nous amènent à proposer à l'échelle de Beaugerard :

- Des actions petite enfance et enfance
- Des actions jeunesse
- Des actions parentalité
- Des fêtes de quartier
- Des animations de quartier
- Un soutien aux associations locales

Et nous participons aussi à des groupes de travail du quartier 210 Villejean-Beaugerard



Pour l'ensemble de la population de la Métropole rennaise

« Le centre Léo Lagrange - Ferme de la Harpe ne se définit pas comme une maison de quartier, il s'adresse à l'ensemble de la population rennaise de tous âges, et même au-delà puisqu'il a été prévu une possibilité d'hébergement » >>> donc nos activités Jazz, ateliers techniques (dont la mécanique), les festivals l'Art et la Main et Jazz à la Harpe accueillent des pratiquants de plus loin.

Public accueilli

Nous accueillons très majoritairement des personnes qui habitent Rennes Métropole.

Lors de la saison 2022-2023, l'association comptait 1364 adhérent·es.

Des partenariats locaux

Nous inscrivons notre action dans une logique de partenariat. Nous collaborons aux groupes de travail à l'échelle du quartier, de la ville, de l'agglomération, nous contribuons à des actions communes.

Les partenariats se construisent avec les associations locales, les partenaires éducatifs locaux: les établissements scolaires, la réussite éducative, la prévention spécialisée, la mission locale, la maison de l'emploi, les assistant·es sociales, les bailleurs, la société publique locale qui aménage le territoire, les commerçants, la ville de Rennes et ses services, les associations et collectifs accueillis à 3 Regards.

2 Les portraits de quartier de l'APRAS permettent d'avoir des données précises sur la socio-démographie du quartier.

3 Source : Villejean 30 ans d'Histoire - Association des Résidents Villejeannais 2001.

3 REGARDS, SES VALEURS

« Nous voulons que l'ouvrier, le paysan, le chômeur trouvent dans les loisirs la joie de vivre et le sens de la dignité. Pour mettre debout cette œuvre immense, je compte sur le concours de la jeunesse elle-même pour créer avec les instruments de sa force, de sa santé et de sa joie » Léo Lagrange le 10 juin 1936,

« Elle est le symbole d'une politique de quartier faisant de l'animation sociale et culturelle l'un des ciments de notre « vivre ensemble », en correspondance avec les attentes d'une vie associative soutenue et profitable à l'ensemble de la population. » Edmond Hervé, maire de Rennes de 1977 à 2008 « et toujours fidèle à l'esprit de la Ferme de la Harpe »

« Les valeurs que l'association porte sont celles de l'éducation populaire, héritage tant politique que social. Ils étaient le Front Populaire, le Conseil National de la Résistance ou l'éphémère ministère du Temps Libre, autant d'idéaux d'égalité et d'accès à la culture et au savoir pour toutes et tous » Yannick Grimault - Président 2019

« En cohérence avec le projet éducatif de la fédération Léo Lagrange, l'association affirme sa volonté de promouvoir l'éducation du citoyen dans une société évolutive, plus fraternelle, solidaire et équitable, avec un tissu social revivifié. Elle considère plus que jamais que l'éducation doit être permanente et les réponses accessibles tout au long de la vie. Elle souhaite participer à la construction d'une Europe des citoyens. Le caractère laïc de l'association est marqué par l'ouverture à toutes et tous. Les adhérents ont les mêmes droits et les mêmes obligations, quels que soient leur âge, leur sexe, leur profession, leur origine, leurs convictions idéologiques, politiques ou religieuses. »

La Laïcité est sa loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat et ses principes (Articles 1 et 2) :

- * Transmission
- * Convivialité
- * Bonheur
- * Mixité

INDICATEURS

- * Pour mesurer le nombre d'habitants concernés
- * Pour mesurer notre impact, notre utilité
- * Pour mesurer notre évolution

À la fin de ce projet associatif nous devons être en mesure de proposer une cartographie précise de notre association, de ses adhérent·es, de ses activités, et de leur contour d'influence. Pour cela nous avons sans doute besoin de créer et d'utiliser des outils adaptés.

1 Emile Rimasson directeur de 2001 à 2021

2 Mai 2014

3 « Il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que je n'en suse rien » Le Bourgeois gentilhomme. Molière

4 « Il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que je n'en suse rien » Le Bourgeois gentilhomme. Molière

5 Convention 2018-2023

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX 2024-2029

- Faire vivre l'éducation populaire
- Animer le quartier de Beaugerard
- Faire vivre une pratique populaire des jazz pour et par les habitant·es de Beaugerard
- Être un levier pour la vie associative rennaise
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitant·es du quartier, des bénévoles de 3 Regards
- Entretenir et réparer, lutter contre l'obsolescence programmée, s'emanciper de la toute-puissance technologique
- Soutenir, accompagner les habitant·es à tous les âges de la vie: petite enfance, jeunesse ... sénior
- Proposer des activités socio-culturelles et socio-sportives de proximité répondant aux besoins des habitant·es
- Se former pour faire de la transition écologique la clef de voûte du prochain projet

Liberté

Égalité

Fraternité

FAIRE CONNAITRE NOTRE PROJET : ELABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Force est de constater que nous n'avons pas élaboré de stratégie de communication. Pourtant nous disposons d'outils de qualité et d'un projet singulier.

Une information régulière des adhérent·es

En premier lieu nous devons informer régulièrement les adhérent·es, bénévoles et usager·es de la vie de l'association, ses propositions, ses moments, ses événements. Les plus de 1350 adhérent·es sont demandeurs et veulent connaître la diversité de nos propositions.

Vers le quartier

Ce projet associatif doit être une plus-value pour les habitant·es de Beaugerard. Il faut utiliser les outils à notre disposition pour que l'information soit disponible pour chaque habitant de Beaugerard, des plus jeunes aux seniors.

Dans le quartier

Nous voulons également être un relais d'information pour les habitant·es (vers eux et pour leurs projets)



NOS AXES

CULTURE MANUELLE ET TECHNIQUE : LA TRANSMISSION COMME VALEUR PARTAGÉE

LES JAZZ, POUR UNE PRATIQUE POPULAIRE



LE BÉNÉVOLAT, UN ENGAGEMENT CITOYEN

« *Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif.* »^[1]

En 2023, 3 Regards Léo Lagrange c'est plus de 1350 adhérent•es, et près de 140 bénévoles. Et nous sommes convaincus que nous devons laisser la place à encore plus d'engagement et de bénévolat.

• **Être bénévole à 3 Regards Léo Lagrange**
Des bénévoles, des militants de l'association animent le projet (des activités ou pilotage). Pour nous, le bénévolat est un engagement citoyen et politique. Le bénévolat doit être le cœur de 3 Regards. Les différentes formes de participation volontaire (individuelle et collective) sont: le coup de main ponctuel, le bénévolat régulier au sein d'une activité, l'animation et la responsabilité d'une activité, la participation à des groupes de travail thématiques, le conseil d'administration ou le bureau. Il n'y a pas de hiérarchie entre ces modalités d'investissement. Elles sont toutes indispensables. En faisant, chacune des personnes bénévoles est porteuse d'une partie de notre identité.

• **La participation bénévole à la vie démocratique de l'association**
Les dirigeantes et dirigeants bénévoles affirment leur volonté d'être les responsables, les décideurs du projet de 3 Regards Léo Lagrange. Leur contribution est une forme de militantisme citoyen. Nos statuts de 2014, précisent que le conseil d'administration est composé de 17 membres bénévoles et 3 associations représentantes du Comité des associations. Il se réunit mensuellement. Il précise les orientations décidées lors de l'assemblée générale. Le conseil d'administration choisit une organisation (rythme des réunions, groupes de travail...) qui lui permet d'exercer au mieux sa mission. Ces dernières années, l'association s'est dotée d'outils pour clarifier son pilotage associatif.^[2]

• **Et pour l'enfance, la jeunesse**
Les enfants et leurs parents, les jeunes sont invités à prendre part au bénévolat de nos activités associatives. Nous sommes attentifs à leur trouver une place dans nos événements majeurs, à valoriser leurs compétences. Le travail mené par le secteur jeunesse amènera des jeunes à prendre une place active dans la vie associative, dans le conseil d'administration, mais aussi à ouvrir leur regard vers d'autres formes d'engagement (en France ou en Europe)

♥ **Nos envies pour ce projet**
Nous avons la volonté de développer le bénévolat, d'en faire notre ADN. Dans chacune de nos activités, nous devons trouver une place pour des personnes qui souhaitent s'engager librement (des plus jeunes aux seniors). Nous devons initier et accompagner la mise en place de nouvelles activités animées par des bénévoles. Un plan de formation des bénévoles, comme pour les salarié•es, permettra des montées en compétences, et de nouvelles initiatives des personnes engagées. Ces formations sont des outils de légitimation, de valorisation. Elles renforcent leur pouvoir d'agir. Développer des actions de valorisation des bénévoles, par des rencontres conviviales, des témoignages ou par exemple les médailles "Jeunesse, Sports et Engagement Associatif".

Se libérer de la contrainte consumériste, prendre plaisir à faire soi-même, apprendre à réparer et à entretenir sont au centre de notre action. Autant d'outils et de moments favorisant l'émancipation. L'éducation populaire défend l'idée de la formation tout au long de la vie pour et par toutes et tous. C'est bien cela que nous cultivons par la pratique, par l'échange de savoirs, par des stages... C'est aussi se rendre compte de ses compétences, se sentir valorisé, renforcer son estime de soi.

• **Des ateliers techniques: forge, métallerie, électronique, électricité**
Une autre façon de lutter contre l'obsolescence programmée c'est de proposer des ateliers de réparation, des stages thématiques afin d'acquérir de nouvelles compétences. Nous animons des ateliers pour réparer, pour réemployer ou créer, pour innover, pour chercher des solutions aux problèmes rencontrés. Nos ateliers s'inscrivent dans une démarche écologique et nos compétences soutiennent des projets d'associations partenaires.

• **Un atelier mécanique**
C'est probablement une des singularités de 3 Regards: proposer un lieu où l'on peut se former dans des stages et venir soi-même entretenir, réparer sa voiture. C'est un espace de rencontre, de partage, d'entraide, de mixité et de bénévolat. Et à côté, autour des véhicules et de l'atelier, de la musique jazz et des projets d'éducation populaire, une façon de lutter contre les préjugés.

• **Un espace public numérique**
Le numérique a une place centrale, au même titre que la voiture dans notre société. Le Cadran dispose d'un espace dédié aux activités numériques. Nous proposons des ateliers d'apprentissage et d'utilisation de l'outil informatique afin de lutter contre les inégalités d'accès et d'usages aux technologies et à leurs applications, et faciliter le quotidien numériques des habitant•es. En lien avec les ateliers techniques, c'est un lieu de création. Nous devons être en veille, mener des actions de sensibilisation et prendre part au développement de l'esprit critique face aux machines, aux algorithmes, aux technologies de l'information. Et permettre à chacun de s'émanciper des géants du numérique et de la modernité excessive.

• **L'Art et la Main: un festival des pratiques manuelles et de la transmission**
L'Art et la Main valorise cette culture et met en avant la transmission des savoir-faire. À chaque édition nous valorisons des artisans, des artistes, des associations, des collectifs des arts de la main. La diversité des propositions ouvre le festival à tous les publics (des plus jeunes aux seniors). Elle favorise la rencontre entre professionnels des métiers de la main. Elle permet également des créations collectives.

• **Et pour l'enfance, la jeunesse: transmettre notre passion**
Nous voulons poursuivre, développer les partenariats par l'accueil d'associations manuelles, techniques, technologiques dans nos murs. Nous allons multiplier les actions de médiation et de pratique auprès des enfants (dès le plus jeune âge) et des jeunes, comme nous le faisons pour l'Art et la Main.

♥ **Nos envies pour ce projet**
Nous voulons poursuivre l'action des ateliers techniques pour la réparation et le ré-emploi, et construire le futur de notre atelier mécanique dans un monde en transition écologique. Concernant le numérique nous devons construire un discours commun.

• **Les jazz, une musique métissée et populaire**
Les jazz c'est la musique du métissage, des migrations. De ses racines à ses déclinaisons, c'est une musique à la fois populaire et savante. Originaire des États-Unis, elle voyage, change, se mélange et devient universelle. C'est dans la suite de cette histoire que s'inscrit 3 Regards. L'association défend, promeut, transmet, des jazz populaires, accessibles, rassembleurs, ouverts sur le quartier et sur la ville. Encore aujourd'hui cette musique garde de son histoire l'émancipation: elle permet à chacun d'être lui-même, elle-même. On peut la jouer avec tous les instruments. Elle joue un « *rôle historique dans la lutte contre le racisme et la discrimination* » et « *reste un vecteur d'unité entre les cultures sur toute la planète.* »^[3] Ses rythmes et harmonies font ressortir la force indomptable de l'esprit humain, capable de transcender les limites imposées par la pauvreté et l'oppression.

• **Un lieu des jazz: << Reconnu comme un acteur incontournable de la politique culturelle rennaise >>**^[4]
3 Regards, notamment la Ferme de la Harpe, contribuent à l'histoire du jazz rennais. C'est un lieu reconnu par les musiciens et les musiciens, tant professionnels, qu'amateurs. Beaucoup apprennent ou ont appris la musique chez nous, et participent aux jams ^[5]; d'autres y font leur première scène ou répètent dans nos studios. La communauté des musiciens rennais y croise d'autres adhérents venus réparer leur voiture par exemple. Ces moments de rencontre sont une des richesses de notre projet. Les jams du club jazz, sont des moments d'émulation, de rencontre entre musiciens et musiciennes. L'aménagement de nos locaux est un héritage de la jam, la salle ayant été aménagée à la manière d'un club de jazz. Que l'on ne sache jouer que quelques notes ou que l'on soit professionnel, pendant une jam nous jouons ensemble. Ce rendez-vous doit être accessible aux habitant•es. Nous avons un apprentissage de la musique par le jazz dans toutes ses dimensions, encadré par des passionné•es de cette musique. La bienveillance est au centre du projet pédagogique.^[6]

• **Les jazz comme outil d'animation du quartier**
Parce que nous pensons que le jazz est une musique contemporaine, pour toutes et tous, qu'elle n'est pas une musique réservée à des initiés, nous voulons développer les actions de médiation, d'animation du quartier de Beauregard autour de cette esthétique. Nous affirmons que nous désirons créer ces actions entre-autres avec les habitant•es ^[7] et les autres acteurs du territoire. Le Brass Band Nouvelle Orléans pratiqué au Cadran rejoint l'esprit des harmonies de village, des fanfares des usines, en termes de partage et de convivialité, tout en proposant une musique qui se situe aux racines du jazz. Le brass band est une forme collective, qui se transmet oralement. Il se joue en déambulant dans des événements festifs notamment le carnaval. Il dégage une énergie communicative.

• **Accompagner la création d'une vie de quartier**
3 Regards, en tant que Maison de quartier, concourt à la création, à l'accompagnement d'une dynamique locale, soutient la création d'une "identité" de quartier. Nous devons accompagner les initiatives d'habitant•es, de collectifs du quartier et les enrichir. L'association doit être à l'initiative d'événements, d'animations, de temps conviviaux en semaine et le week-end (en particulier le samedi). Elle doit être attentive à l'accessibilité (des seniors, des familles avec des poussettes ou des enfants en bas âge, des personnes en situation de handicap) et favoriser les rencontres entre les générations, les cultures.

• **Accompagner les familles du quartier**
Par ces actions pendant les différents moments de la vie des enfants, des jeunes, des seniors, des familles, nous sommes présents auprès des habitants. Avec la création de la Maison de quartier s'est développé un ensemble de propositions sur le thème de la parentalité. Nous amplifions les activités parents-enfants, avec une attention particulière aux familles monoparentales, à la place des grands parents. Ces activités peuvent être coordonnées par 3 Regards, par des partenaires, des associations locales, des habitant•es. Elles sont complémentaires et rythment l'année.

• **Soutenir les initiatives du quartier**
C'est la diversité des initiatives, des acteurs, des personnes impliquées qui permet une pluralité d'actions. Cette variété favorise une place pour toutes et tous. Nous encourageons, soutenons, accompagnons les envies, initiatives des habitant•es (de l'enfant aux seniors) ou de collectifs de Beauregard par l'accompagnement par nos équipes, la mise à disposition de locaux et de matériel. Nous sommes présents dans les différentes phases d'un nouveau projet et pour faciliter son auto-nomisation par la création d'une nouvelle association. En tant que Maison de quartier, notre rôle est aussi d'animer des partenariats divers afin de créer des dynamiques locales au service du territoire.

• **Être salarié•e de 3 Regards, association d'éducation populaire**
« *Le, la salarié•e se définit comme une personne [...] liée à un employeur par [...] un contrat de travail et par une relation de subordination permanente. Le salarié dispose légalement ou conventionnellement d'un certain nombre de droits attachés à son statut : information, expression, paiement d'un salaire minimum en fonction de l'emploi occupé, limitation de la durée du travail, etc. Les devoirs qu'il a en contrepartie vis-à-vis de son employeur, et qui consistent essentiellement dans la fourniture d'un travail selon les instructions qui lui sont données, sont fixés par la réglementation, par le contrat de travail et par l'employeur lui-même.* »^[8]

• **Être salarié•e de 3 Regards, association d'éducation populaire**
« *Le, la salarié•e se définit comme une personne [...] liée à un employeur par [...] un contrat de travail et par une relation de subordination permanente. Le salarié dispose légalement ou conventionnellement d'un certain nombre de droits attachés à son statut : information, expression, paiement d'un salaire minimum en fonction de l'emploi occupé, limitation de la durée du travail, etc. Les devoirs qu'il a en contrepartie vis-à-vis de son employeur, et qui consistent essentiellement dans la fourniture d'un travail selon les instructions qui lui sont données, sont fixés par la réglementation, par le contrat de travail et par l'employeur lui-même.* »^[8]

• **Être salarié•e de 3 Regards, association d'éducation populaire**
« *Le, la salarié•e se définit comme une personne [...] liée à un employeur par [...] un contrat de travail et par une relation de subordination permanente. Le salarié dispose légalement ou conventionnellement d'un certain nombre de droits attachés à son statut : information, expression, paiement d'un salaire minimum en fonction de l'emploi occupé, limitation de la durée du travail, etc. Les devoirs qu'il a en contrepartie vis-à-vis de son employeur, et qui consistent essentiellement dans la fourniture d'un travail selon les instructions qui lui sont données, sont fixés par la réglementation, par le contrat de travail et par l'employeur lui-même.* »^[8]

• **Être salarié•e de 3 Regards, association d'éducation populaire**
« *Le, la salarié•e se définit comme une personne [...] liée à un employeur par [...] un contrat de travail et par une relation de subordination permanente. Le salarié dispose légalement ou conventionnellement d'un certain nombre de droits attachés à son statut : information, expression, paiement d'un salaire minimum en fonction de l'emploi occupé, limitation de la durée du travail, etc. Les devoirs qu'il a en contrepartie vis-à-vis de son employeur, et qui consistent essentiellement dans la fourniture d'un travail selon les instructions qui lui sont données, sont fixés par la réglementation, par le contrat de travail et par l'employeur lui-même.* »^[8]

A travers cet atelier nous avons l'ambition de poursuivre des actions de médiation et de sensibilisation spécifiquement pour les enfants et les adolescents du quartier, en mettant à disposition des instruments et en appliquant un tarif accessible. Nous devons développer d'autres actions afin que cette musique s'ancre plus encore à Beauregard et que l'ensemble des habitant•es, des plus jeunes aux plus âgés, ait l'occasion de la découvrir, de se l'approprier pour mieux l'apprécier.

• **Un festival à l'image de notre projet**
Depuis vingt-cinq ans nous organisons Jazz à la Harpe. Nous voulons donner à voir ce que nous sommes, et ce que nous souhaitons développer: une programmation de qualité (locale, nationale et internationale), des concerts de proximité dans le quartier, dans les écoles, des actions de médiation, une scène pour les artistes émergents, des master class et tous les soirs des jams. Notre volonté est d'y associer des habitant•es et des bénévoles de sa conception à sa mise en œuvre.

• **Un lieu de musique, de pratiques collectives et de transmission orale**
La Ferme de la Harpe souhaite poursuivre l'accueil en son sein d'autres esthétiques musicales, de pratiques collectives et de transmission orale portées par des associations partenaires.

• **Et pour l'enfance, la jeunesse**
Nous devons poursuivre le développement d'actions de médiation et de sensibilisation dès la petite enfance par de l'éveil musical, des ateliers de médiation, des projets musicaux, que ce soit dans les établissements scolaires ou les espaces petite enfance du quartier. En somme mettre une pincée de jazz dans la pratique des jeunes (notamment dans la danse).

♥ **Nos envies pour ce projet**
Une de nos envies fortes est que la musique de jazz soit la Bande Originale du film de la vie à Beauregard. De nombreux projets, expériences, en France et à l'étranger nous donnent à voir des pistes de travail. Nous voulons aussi attirer de nouvelles compétences, développer de nouvelles actions, former nos équipes afin d'inscrire la communauté du jazz dans notre quartier.

• **Accompagner la vie associative locale**
Soutenir la vie associative locale c'est permettre aux habitant•es de bénéficier d'une dynamique associative sur le quartier et d'une diversité d'activités de proximité. Les besoins des associations locales sont variés. Nous pouvons louer, prêter des salles, être siège social, accompagner la vie statutaire, une demande de subvention ou un nouveau projet. Nos moyens (locaux, matériels), nos compétences, nos savoir-faire, peuvent être mis au service de leurs projets afin d'accompagner leur développement. 3 Regards doit avoir un effet levier pour ces associations, et s'appuyer sur leurs compétences pour ses propres projets.

• **Accompagner les jeunes du quartier et leurs parents**
Nous voulons développer un ensemble d'actions transversales soutenant la parentalité (pour des parents de jeunes enfants ou d'adolescents) par des soirées thématiques, des espaces d'échanges et de rencontres. Nous continuerons de proposer des projets aux enfants dès le plus jeune âge, en nous appuyant sur des partenariats forts avec des associations locales, les écoles et les accueils collectifs de mineurs du quartier. La continuité pédagogique est une valeur forte. 3 Regards propose un projet jeunesse pour les 12-25 ans ouvert sur le quartier de Beauregard. Il contribue fortement à la politique publique de la ville de Rennes. Nous favorisons les initiatives des jeunes, et les accompagnons. Sur les espaces publics et sur les espaces numériques nous allons à leur rencontre.

• **Animer l'espace public: être présent avec les habitant•es de Beauregard**
Afin d'améliorer le cadre de vie, de renforcer le lien social, le vivre ensemble, et de lutter contre l'isolement, nous nous devons d'investir

l'espace public du quartier. Suivant l'exemple des déambulations amorcées par l'équipe jeunesse en 2022, les équipes de nos différents secteurs seront régulièrement présentes sur l'espace public pour des animations familles, des concerts, des événements culturels, etc., de proximité en bas des habitations, au moment des sorties d'école. Ce sont des moments privilégiés pour connaître ses voisins, trouver du plaisir dans les espaces communs, pour prendre part à la vie de quartier et contribuer à la consolidation d'un réseau de solidarité.

• **Accompagner les familles du quartier**
Par ces actions pendant les différents moments de la vie des enfants, des jeunes, des seniors, des familles, nous sommes présents auprès des habitants. Avec la création de la Maison de quartier s'est développé un ensemble de propositions sur le thème de la parentalité. Nous amplifions les activités parents-enfants, avec une attention particulière aux familles monoparentales, à la place des grands parents. Ces activités peuvent être coordonnées par 3 Regards, par des partenaires, des associations locales, des habitant•es. Elles sont complémentaires et rythment l'année.

• **Soutenir les initiatives du quartier**
C'est la diversité des initiatives, des acteurs, des personnes impliquées qui permet une pluralité d'actions. Cette variété favorise une place pour toutes et tous. Nous encourageons, soutenons, accompagnons les envies, initiatives des habitant•es (de l'enfant aux seniors) ou de collectifs de Beauregard par l'accompagnement par nos équipes, la mise à disposition de locaux et de matériel. Nous sommes présents dans les différentes phases d'un nouveau projet et pour faciliter son auto-nomisation par la création d'une nouvelle association. En tant que Maison de quartier, notre rôle est aussi d'animer des partenariats divers afin de créer des dynamiques locales au service du territoire.

• **Développer la solidarité, l'entraide à l'échelle de l'association**
Nous devons poursuivre la réflexion engagée pendant les journées de travail. L'accessibilité des activités, des locaux, des événements, des animations est primordiale. Nos postures, nos tarifs, nos organisations doivent être facilitant afin que toutes et tous se sentent légitimes à participer, questionner, s'engager. Nous mettrons en place une réflexion sur d'autres façons de s'acquitter du paiement d'une activité.

• **Proposer des activités socio-culturelles sur le quartier**
3 Regards dispose de trois équipements complémentaires. Ces espaces permettent de recevoir une grande diversité d'activités socio-culturelles et socio-sportives. Nous devons pleinement exploiter nos locaux, notamment notre salle de danse (accueil de projets artistiques et d'ateliers pour toutes et tous.) Nos activités et celles animées par des associations que nous hébergeons se complètent. Ces activités doivent être accessibles (en particulier financierement) et pour tous les âges, avec une attention toute particulière pour les plus jeunes et les plus âgés.

• **Accompagner la vie associative locale**
Soutenir la vie associative locale c'est permettre aux habitant•es de bénéficier d'une dynamique associative sur le quartier et d'une diversité d'activités de proximité. Les besoins des associations locales sont variés. Nous pouvons louer, prêter des salles, être siège social, accompagner la vie statutaire, une demande de subvention ou un nouveau projet. Nos moyens (locaux, matériels), nos compétences, nos savoir-faire, peuvent être mis au service de leurs projets afin d'accompagner leur développement. 3 Regards doit avoir un effet levier pour ces associations, et s'appuyer sur leurs compétences pour ses propres projets.

• **Accompagner les jeunes du quartier et leurs parents**
Nous voulons développer un ensemble d'actions transversales soutenant la parentalité (pour des parents de jeunes enfants ou d'adolescents) par des soirées thématiques, des espaces d'échanges et de rencontres. Nous continuerons de proposer des projets aux enfants dès le plus jeune âge, en nous appuyant sur des partenariats forts avec des associations locales, les écoles et les accueils collectifs de mineurs du quartier. La continuité pédagogique est une valeur forte. 3 Regards propose un projet jeunesse pour les 12-25 ans ouvert sur le quartier de Beauregard. Il contribue fortement à la politique publique de la ville de Rennes. Nous favorisons les initiatives des jeunes, et les accompagnons. Sur les espaces publics et sur les espaces numériques nous allons à leur rencontre.

Nous sommes conscients que le numérique est un enjeu pour les familles, et pour les adolescents. Nous en tiendrons compte dans nos propositions.

♥ **Nos envies pour ce projet**
Nous allons développer les animations sur le quartier pour faire vivre le "village Beauregard" et soutenir les projets de ses habitant•es. Et nous voulons accueillir des permanences sociales sur le quartier pour ouvrir le champ des possibles.

3 REGARDS LÉO LAGRANGE, UNE ASSOCIATION EMPLOYEUSE

Nous sommes porteurs d'un projet d'éducation populaire. 3 Regards est animé et gouverné par des bénévoles dont l'ambition citoyenne se veut forte et centrale. Par ailleurs, être salarié de l'Économie Sociale et Solidaire revêt parfois une forme d'engagement. Nous affirmons que cette dimension "emploi" est un élément important de notre fonctionnement, et cela dès son projet associatif.

• **Être salarié•e de 3 Regards, association d'éducation populaire**
« *Le, la salarié•e se définit comme une personne [...] liée à un employeur par [...] un contrat de travail et par une relation de subordination permanente. Le salarié dispose légalement ou conventionnellement d'un certain nombre de droits attachés à son statut : information, expression, paiement d'un salaire minimum en fonction de l'emploi occupé, limitation de la durée du travail, etc. Les devoirs qu'il a en contrepartie vis-à-vis de son employeur, et qui consistent essentiellement dans la fourniture d'un travail selon les instructions qui lui sont données, sont fixés par la réglementation, par le contrat de travail et par l'employeur lui-même.* »^[8]

Nous nous inscrivons dans cette définition du salariat. Toutefois des salarié•es vivent différemment leur travail, par exemple en donnant parfois du temps bénévole à l'association. C'est leur choix, mais pour nous la légitimité du salarié se traduit avant tout dans sa compétence professionnelle. Ce constat est partagé par les élus du Comité Social et Économique.^[9] Les salarié•es de 3 Regards bénéficient de plus-value par rapport à la convention: 6 semaines de congés et 5 jours de RTT pour un•e salarié•e à temps plein. Nous constatons que l'égalité professionnelle femmes- hommes est respectée.^[10] Nous serons attentifs à son maintien.



• **Une coopération "bénévoles – salarié•es"**
Les bénévoles et les salarié•es sont au service du projet associatif voté par l'assemblée générale. C'est par ce travail en coopération qu'ils mettront en œuvre ce projet. La relation entre bénévoles et salarié•es est singulière car elle s'inscrit par définition entre une personne qui n'est pas rémunérée et qui n'est pas liée par une relation de subordination, et une autre qui est salariée. Nous devons animer cette relation afin qu'elle soit bénéfique pour toutes et tous. Cela passera par la formation, une réflexion partagée et la création d'outils. La forte présence de bénévoles peut faire évoluer le rôle de l'équipe salariée. Nous devons cependant être attentifs à des salarié•es qui pourraient se sentir dépossédé•es de certaines de leurs missions.

• **Le dialogue social**
3 Regards a la volonté d'améliorer la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle. Elle veut faire vivre un dialogue social de qualité. Le Comité Social et Économique (salarié•es-direction) se réunit une fois par mois et plus souvent si nécessaire.

Il est attentif au bien-être des salarié•es, se saisit de questions comme les transports ou le temps de travail. Des groupes de travail thématiques peuvent se réunir si des besoins sont exprimés. C'est le cas par exemple pour la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle. Au besoin, direction et représentant•es du personnel se forment afin d'améliorer le dialogue social.

• **La formation**
Nous soutenons la formation des salarié•es tout au long de leur carrière. Chaque année un plan de formation est discuté en Comité Social et Économique. Il répond à des demandes des salarié•es et à des propositions de l'employeur. En lien avec ce projet associatif nous formerons les salarié•es à l'accompagnement des bénévoles.

• **Animer une réflexion sur "le travail" à 3 Regards**
L'emploi, le travail, la façon de l'exercer a toute sa place dans la mise en œuvre du projet associatif. Nous nous devons de prendre en compte les conséquences de l'évolution du projet et les changements qu'elles provoquent dans le travail. Nous créons un groupe de travail avec les parties prenantes pour mesurer « *les impacts sur le travail de l'évolution du projet* », permettant sur la durée d'analyser les conséquences, leurs impacts et proposer des "solutions" pour améliorer les conditions de travail dans l'exercice de ce projet associatif.

• **Et pour la jeunesse: accueillir des apprentis, des stagiaires, des volontaires**
Dans notre volonté d'être acteurs du parcours des jeunes, y compris dans la dimension professionnelle, nous sommes un lieu de stages, d'apprentissages, d'accompagnement d'initiatives comme les coopératives jeunesse. Nous épaulons ces jeunes dans la découverte du monde du travail.

♥ **Nos envies pour ce projet**
Être une association attachée au progrès social, c'est par exemple étudier la mise en place du congé menstruel ou l'organisation différente du travail (semaine de 4 jours, horaires décalés...) sans attendre les opportunités budgétaires. Cela se traduit aussi en permettant aux salarié•es d'être une des parties prenantes de la gouvernance associative.

UNE CONTRIBUTION À LA CO-CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

UNE CONTRIBUTION À LA CO-CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Notre collaboration avec la ville s'inscrit dans la continuité du travail de co-construction des *Chartes Territoriales de la Cohésion Sociale* et de la *Charte des engagements réciproques Ville Association*.

• **Une convention Ville de Rennes – 3 Regards**

Par l'intermédiaire d'une convention bipartite, nous posons avec la ville des objectifs partagés, et les actions qui en résultent. Et donc nous co-construisons une politique publique sur le territoire de Beauregard, en harmonie avec les autres quartiers rennais. Cette co-élaboration est dynamique, elle n'est pas figée par la convention. Elle passe par un dialogue régulier avec les parties prenantes du territoire. À travers cette convention la ville reconnaît notre projet associatif par la mise à disposition des locaux et nous subventionne fortement. Nous sommes une "Association Gestionnaire d'Équipement de Quartier". Cet appui financier nous oblige à prendre part à la construction de l'intérêt général. Ce constat est renforcé par les conventions que nous signons avec la Caisse d'Allocations Familiales sur les politiques d'animation sociale, de jeunesse et de familles.

Ce soutien à la « *société civile organisée* »^[11] permet à la ville de mieux répondre aux besoins identifiés et exprimés des habitant•es. La ville de Rennes est attachée à renforcer le pouvoir d'agir des habitant•es. Nous sommes un des lieux. Elle nous reconnaît comme un lieu d'action pour soi-même et pour son territoire. Nos pratiques d'éducation populaire outillent les habitant•es, pour dialoguer avec, interpeller la ville. Cette convention ne bride pas notre liberté d'interpellation associative.

• **Et pour l'enfance, la jeunesse?**
Nous constatons que les questions d'enfance, de jeunesse, de parentalité, sont des thématiques

fortes, au cœur des conventions (et donc des financements) avec la ville et la CAF. Ces soutiens financiers viennent valider notre projet. Soyons cependant vigilants à ce que, pour les obtenir, nous ne soyons pas en contradiction avec nos idées et nos valeurs.

♥ **Nos envies pour ce projet**
Nous devons construire une posture et poser les conditions d'un dialogue ferme et serein avec la ville de Rennes afin de poursuivre notre participation active à la construction de l'intérêt général. Malgré tout, le manque de visibilité financière sur le temps de la convention reste un frein à notre développement à moyen terme. « *La co-construction se frotte aussi aux réalités financières de la ville, et à l'arbitrage assumé des élus* »^[12] Nous devons dialoguer pour assurer les financements afin de pérenniser les moyens nécessaires à la gestion des équipements et aux enjeux forts de la co-construction de la politique publique (enfance, jeunesse, animation sociale). Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, nous devons diversifier nos financements, notamment privés, à l'exemple du mécénat, oser le pas de côté. 3 Regards a des atouts forts pour cela.

D'ICI SIX ANS ENGAGER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Notre association s'inscrit dans une longue histoire de l'éducation populaire où les thématiques de l'émancipation, du pouvoir d'agir, du social sont questionnées, revendiquées et animées. Il est encore complexe de nous saisir pleinement des problématiques liées au changement climatique. Nous sommes conscients que cette thématique est centrale, mais elle se heurte à la difficulté de changer nos pratiques, à des questions budgétaires, à des activités historiques comme l'atelier mécanique.

Nous nous donnons le temps de ce nouveau projet associatif pour nous former, réfléchir, débattre et expérimenter, afin de mettre la transition écologique au cœur du prochain projet.

• **Se former**
Le changement climatique et ses conséquences sont connus; les scientifiques nous invitent à agir dès maintenant. Mais ces thématiques ne sont pas encore suffisamment imprégnées dans le quotidien de notre association. Les bénévoles, les administrateurs, les salarié•es ont besoin de se former afin de conscientiser la situation, les enjeux, pour ensuite renforcer leur capacité à agir.

• **Faire un état des lieux**
En nous appuyant sur des outils existants, sur des partenaires compétents, nous devons réaliser un état des lieux de ce projet associatif et de chacun de nos pôles d'activités afin de mesurer notre impact environnemental avant d'identifier les moyens d'agir et de changer, et d'identifier nos points forts et nos moyens d'actions.

• **Poursuivre nos expérimentations**
Notre atelier de réparation électronique accueille des personnes chaque semaine pour réparer plutôt que de jeter. Depuis deux ans nous expérimentons les circuits courts pour l'alimentation (des goûters de l'accompagnement de la scolarité, ou les fournitures alimentaires pour nos repas partagés). Une analyse est en cours sur l'atelier mécanique afin de mieux connaître les adhérent•es qui utilisent l'atelier. Nous devons poursuivre ces actions, les développer et en mesurer les impacts. Des formations-actions nous permettront de mettre en place de nouvelles expérimentations.

• **Et pour l'enfance, la jeunesse: une question d'avenir**
De nombreux exemples dans l'actualité nous montrent l'engagement des jeunes sur cette thématique. Aussi nous devons permettre aux jeunes de trouver leur place dans cette démarche, et engager avec eux une réflexion et un état des lieux de leurs pratiques.

♥ **Nos envies pour ce projet: En faire un axe majeur du prochain projet**
Nous avons six ans pour monter en puissance, et pour écrire le projet des six années suivantes. Il y a un enjeu sociétal, et assurément générationnel qui nous y oblige. Et afin d'agir dès ce projet nous devons construire un échancier, et mettre en place un groupe de suivi avec les parties prenantes et des associations expertes.



^[1] Définition : Selon le Conseil économique, social et environnemental, dans un avis du 9 février 2016

^[2] Avec un schéma de gouvernance et des délégations de pouvoir

^[3] Journée du Jazz, Message du secrétaire général de l'ONU António Guterres (2021)

^[4] C. Fouillère et R. Andro lors de la réunion « co-construction de politique publique » mai 2023

^[5] Jam : « Jam session », est une séance musicale improvisée, basée sur des standards lorsqu'il s'agit de jazz, et à laquelle peuvent se joindre différents musiciens. Wikipédia

^[6] Idée forte de la journée « projet associatif » du mois d'octobre 2022

^[7] CR de la réunion projet association sur la thématique « culture » octobre 2022

^[8] Salarié : définition - Lexique droit du travail | Éditions Tissot (editions-tissot.fr)

^[9] Rencontre groupe de travail projet associatif – représentants du Comité Social et Économique – avril 2023

^[10] Mesurée en 2023 avec les outils de l'UDES

^[11] C. Fouillère et R. Andro lors de la réunion « co-construction de politique publique » mai 2023

^[12] C. Fouillère et R. Andro lors de la réunion « co-construction de politique publique » mai 2023